



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rassemblement Vie et Lumière - Nevoy, Loiret

Question orale n° 156

Texte de la question

Mme Constance de Pélichy alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le rassemblement « Vie et Lumière » qui se tient tous les ans à l'occasion de l'Ascension dans la commune de Nevoy, située dans sa circonscription. Mme la députée souhaite s'assurer que l'État allouera les mêmes moyens en matière de maintien de l'ordre public que lors de l'édition 2024 et qu'aucun second rassemblement ne sera autorisé lors du week-end de l'Assomption. Dans cette perspective, elle lui demande si l'État s'engage à trouver un terrain dans un autre département pour le rassemblement religieux de l'Assomption.

Texte de la réponse

GENS DU VOYAGE

Mme la présidente . La parole est à Mme Constance de Pélichy, pour exposer sa question, no 156, relative aux gens du voyage.

Mme Constance de Pélichy . Depuis les années 1980, le pèlerinage annuel de la communauté Vie et Lumière a lieu, au moment de l'Ascension, sur un terrain qui lui appartient dans la commune de Nevoy. Des dizaines de milliers de gens du voyage se retrouvent alors pour le plus grand rassemblement religieux d'Europe. Située près de Gien, dans le Loiret, la commune de Nevoy compte à peine plus de 1 000 habitants. Imaginez, juste un instant, ce que signifie pour cette commune l'accueil, pendant plusieurs semaines, de 20 000 à 40 000 gens du voyage. Réfléchissez au défi sanitaire que cela représente pour les autorités locales et les responsables du rassemblement, mais aussi aux questions de sécurité qui se posent lorsque les groupes de voyageurs convergent vers le site du rassemblement, sans parler de la cohabitation avec les habitants.

Je ne suis pas là pour souffler sur les braises, mais permettez-moi de vous alerter. Nous avons connu des années très difficiles : en 2023, 40 000 voyageurs ont afflué pour le rassemblement de l'Ascension, qui a été suivi d'un second rassemblement à l'Assomption, en août. Nous avons aussi connu des années où les choses se sont bien passées. L'année dernière, en partenariat avec le pasteur responsable, la jauge a été limitée à 25 000 voyageurs. Un second rassemblement a été interdit et les forces de l'ordre nécessaires ont été déployées. Ce succès a été le fruit d'une excellente collaboration entre les élus du territoire, la préfecture et le ministère.

Ma question est simple : cette année, l'État sera-t-il au rendez-vous ? Répondra-t-il présent et nous allouera-t-il les mêmes moyens de sécurité publique ? Mettra-t-il un terrain à disposition pour le pèlerinage du mois d'août ? La sécurité n'est pas une question de discours, mais d'actes. Mon territoire fait preuve d'un volontarisme remarquable, en mettant tout en œuvre pour accueillir, dans les meilleures conditions de dignité, de salubrité et de sécurité, les voyageurs qui se rendent à Nevoy. Nous ne comprendrions pas que l'État ne soit pas au rendez-vous et que la solidarité nationale fasse défaut. Pendant des décennies, un autre terrain était mis à disposition pour le pèlerinage d'août. Nous comptons sur vous pour qu'il en soit de même en 2025 et pour les années

suivantes, et pour que les moyens de sécurité soient à la hauteur lors du rassemblement de l'Ascension. Êtes-vous prêt à passer des discours aux actes, à vous engager publiquement sur les moyens alloués et la mise à disposition d'un terrain pour le mois d'août ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Les rassemblements évangéliques organisés par l'association Vie et Lumière, qui se déroulent à Nevoy depuis plusieurs années, font l'objet d'une préparation minutieuse par l'ensemble des parties prenantes, sous la coordination des services de l'État. Les aspects sécuritaires et sanitaires que vous avez évoqués y sont bien sûr étudiés, en étroite collaboration avec l'association elle-même. L'engagement de longue durée de cette dernière est à l'origine d'une amélioration continue des procédures et des équipements, notamment pour les questions sanitaires et la prévention du risque d'incendie.

Sous la conduite de la préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, et du sous-préfet de Montargis, la mobilisation des services de l'État et la coordination quotidienne de tous les acteurs ont permis le bon déroulement du rassemblement qui a réuni 25 000 personnes et 6 000 caravanes du 28 avril au 5 mai 2024. Nous remercions tous ceux qui se sont mobilisés pour que cette manifestation se passe le mieux possible. L'association Vie et Lumière a respecté son engagement de ne pas dépasser la capacité d'accueil maximale de son terrain. De plus, aucune installation illégale de caravane, aucun branchement électrique illicite et aucun vol d'eau ne nous ont été rapportés à ce stade. Comme vous l'avez dit, les dispositions prises par l'État, en particulier le déploiement de forces de l'ordre en nombre adapté, ont permis d'assurer la sécurité de la population.

Compte tenu de cette réussite, un dispositif visant à atteindre les mêmes objectifs, avec des moyens adaptés au contexte, sera mis en place pour le prochain rassemblement, qui se tiendra du 10 au 18 mai. Le second rassemblement a généralement lieu au mois de septembre, comme ce fut le cas en 2022 à Nevoy ou en 2023 à Grostenquin. L'année dernière, l'association Vie et Lumière a accepté de l'annuler, en raison de la mobilisation exceptionnelle demandée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Le lieu du rassemblement estival de 2025 n'est pas encore connu, mais je peux vous assurer que l'implication de l'État, des services et des partenaires sera totale.

Enfin, un groupe de travail sur les gens du voyage, confié au préfet Philip Alloncle, se réunira prochainement. J'aurai l'honneur de le présider et le plaisir de vous y retrouver.

Mme la présidente . La parole est à Mme Constance de Pélichy.

Mme Constance de Pélichy . Nous comptons sur vous pour engager les moyens que vous venez d'évoquer, mais aussi pour que le second rassemblement ne se tienne pas à Nevoy. Nous attendons que l'État propose à l'association un terrain situé dans un autre département.

Données clés

Auteur : [Mme Constance de Pélichy](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 156

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2025](#)

Réponse publiée le : 19 février 2025, page 1361

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 février 2025](#)